



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU MERCREDI 20 AVRIL 2016

COMMUNE DE PONCHON

**Présents :** Robert JOYOT, **Maire.**

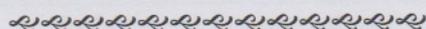
Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoint.**

Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers.**

**Excusés :** ; Claudine LEFEBVRE pouvoir à Jean-Claude GIRET.  
Yannig MERLIN pouvoir à Robert JOYOT.  
Bernard LECOCQ pouvoir à Alain CHOTEAU.

**Secrétaire de séance :** Denis ROLLAND.

Lecture du compte rendu de la séance du vendredi 19 février 2016 : aucune observation.



### 1/ TABLEAU SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations à caractère SOCIAL	2011	2012	2013	2014	2015	2016
C.C.A.S.	4 000 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
AMICALE DE PONCHON	200 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
ANCIENS COMBATTANTS	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
AMICALE DES POMPIERS	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
RESTO DU COEUR	250 €	250 €	300 €	300 €	300 €	300 €
Fil d'Ariane Aides aux Aveugles	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
SECOURS POPULAIRE			100 €	100 €	100 €	100 €
SECOURS CATHOLIQUE				100 €	100 €	100 €
<b>FÊTES / LOISIRS</b>						
COMITE DES FÊTES	400 €	500 €	600 €	800 €	1 000 €	1 000 €
LOISIRS ET DÉTENTE	200 €	200 €	200 €	200 €	0 €	0 €
<b>SPORTS</b>						
PONCHON GYM	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
<b>CULTURE / MUSIQUE / THEÂTRE</b>						
MUSÉE RAYMOND JOLY-CLARE	150 €	150 €	150 €	250 €	250 €	250 €
MUSIQUE EN PAYS DE THELLE	350 €	350 €	350 €	250 €	250 €	250 €
<b>CHASSE / NATURE</b>						
A.H.C.P.	150 €	150 €	150 €	250 €	250 €	250 €
AMICALE DES CHASSEURS	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
L'ENVOL	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
PONCHON NATURE	150 €	150 €	150 €	250 €	250 €	250 €
S.P.A. (Convention)	50 €	50 €	50 €	283 €	300 €	300 €
<b>ÉCOLE / PÉRISCOLAIRE</b>						
A.P.L.P.P.	3 500 €	3 500 €	3 500 €	4 000 €	4 000 €	4 500 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	650 €	650 €	650 €	650 €	700 €	700 €
COLLÈGE ANNA DE NOAILLES	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
ACCIDE			150 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 500 €</b>	<b>11 900 €</b>	<b>12 300 €</b>	<b>13 183 €</b>	<b>13 250 €</b>	<b>13 750 €</b>

Ce tableau a été établi par la commission des associations. Il est **adopté**, à la majorité, sauf l'opposition de Jean-Claude GIRET et les abstentions de Claudine LEFEBVRE et de Gérard SOUFFLET.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

## 2/ VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016

Fonctionnement :	764 321 €
Investissement :	220 202 €
	984 523 €

### Votent POUR :

☞ Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND ; Bernard LECOQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Jocelyne LHOTTE ; Olivier WAUTERS

### Votent CONTRE :

☞ Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET.

À la majorité, **le conseil municipal adopte** le budget communal.

## 3/ VOTE DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Il est présenté par Françoise MALLARD.

Fonctionnement :	308 000 €
Investissement :	4 313 000 €
	4 621 000 €

À l'unanimité, **le conseil municipal adopte** le budget de l'assainissement.

Observation de Robert JOYOT : Plutôt que le Budget annuel de l'année 2016, il faut avoir à l'esprit le montant de l'investissement qui est de l'ordre de 7 200 000 € HT pour la seule Tranche Ferme.

## 4/ AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU LIÉE À L'INSTALLATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Elle serait de l'ordre de 6 € HT/m<sup>3</sup>. 2 incertitudes planent sur le calcul.

- La subvention du Département, son montant et le moment où elle sera versée.
- Le montant de l'emprunt final à contracter, la renégociation des emprunts précédents, et les conditions d'emprunts. C'est Alain CHOTEAU qui se charge de cette partie du dossier.

**Le conseil municipal décide** de reporter sa position à sa prochaine réunion prévue pour le 20 mai prochain.

## 5/ FORAÏT DE CONSOMMATION D'EAU DOMESTIQUE POUR CAUSE DE CONSOMMATION ANIMALE.

**Le conseil municipal décide** de reporter sa décision à sa prochaine réunion prévue pour le 20 mai prochain.

## 6/ VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

À l'unanimité, à la majorité, **le conseil municipal décide** de vendre à MMme Sébastien PAQUE la parcelle de terrain cadastrée A 1827, au prix de 1,50 € par m<sup>2</sup>

## 7/ EXTENSION ÉLECTRIQUE

MMme Mickaël LIX se sont engagés à rembourser à la commune la somme de 3 464,20 € qui représente le coût de la desserte électrique de leur terrain sis 95 rue de la Croix Blanche. **Accord, unanime, du conseil municipal.**

## INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

### De Alain CHOTEAU

1. Demande l'élagage des buissons derrière le but du terrain de Football du Larris.
2. et de prendre les devants pour que les visiteurs de l'été ne s'installent pas sur le terrain de football.

### De Gérard SOUFFLET

3. Il suggère que l'on récupère la terre végétale et les matériaux de voirie soulevés par les travaux d'assainissement.

### De Jean-Claude GIRET

4. Il soulève la question de la voie piétonne le long de la rue des Faïenciers. On verra éventuellement la question à la fin des travaux d'assainissement.
5. Il relève que la Communauté du Thelle a institué la taxe foncière au taux de 2 %
6. Il relève que la Communauté du Thelle n'a pas institué la taxe sur les ordures ménagères, que l'agglomération de Beauvais perçoit cette taxe, mais qu'elle la perçoit à un taux particulièrement bas.

Date présumée du prochain conseil municipal : Vendredi 20 mai à 20 h 30.